Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-215601006-20260415-33_2026-DE

Mairie · Ti-kêr
Langonnet • Langoned

COMMUNE DE LANGONNET – 56630

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU 15 AVRIL 2026

Délibération n° 33/2026

Objet : Désignation des délégués auprès de Morbihan Energies

Nombre de conseillers
En exercice:19
Présents: 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril, le Conseil municipal de la Commune de LANGONNET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Culturel, sous la présidence de M. Éric JEAN, maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le huit avril deux mille vingt-six.

Présents : M. JEAN Éric ; Mme CORFDIR Claudine ; M. SIMON Fabien ; Mme PICARDA Anne-Marie ; M. BARBEREAU Thierry ; Mme WALLET Sigrid ; M. DERENNE David ; Mme ; M. BLANES Frédéric ; Mme BOUTTIER Martine ; M. BRETEAU Alain ; Mme BOTTARELLI Laëtitia ; M. DERRIEN Thomas ; Mme CLAVIER Carole ; M. CLAVIER Jean-Claude ; M. BERNARD Gilles ; Mme MONFORT Marie-Christine ; Mme LE JORT Marion.

Représentés : M. LE CRAS Yann (pouvoir à Mme LE JORT Marion)
Mme RAMATCHANDIRIN Emmanuelle (pouvoir à M. BARBEREAU Thierry)

Mme CORFDIR Claudine a été désignée secrétaire de séance.

M. le Maire propose :

VU le code général des collectivités territoriales,
VU la demande du syndicat Morbihan Energies de procéder à la désignation de deux membres titulaires de la Commune,

Monsieur le Maire propose de désigner de deux représentants titulaires qui siègeront au comité syndical de Morbihan Energies.

M. Le Maire rappelle à l'Assemblée que le syndicat Morbihan Energies est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité sur le territoire des personnes morales membres. Le syndicat exerce également des compétences optionnelles telles l'éclairage public. Le Conseil municipal doit désigner 2 représentants titulaires, aucun représentant suppléant n'est admis, afin de pouvoir siéger aux réunions de Morbihan Energies.

Après appel à candidatures pour les deux postes, considérant la présence d'une seule candidature par représentant de la Commune au comité syndical de Morbihan Energies, M. le Maire invite les membres du Conseil municipal à procéder à la désignation des 2 représentants à Morbihan Energies :

Représentant 1 : M. Thierry Barbereau
Représentant 2 : M. Fabien Simon

Après délibération, sont désignés pour représenter la commune auprès de Morbihan Energies :
Représentant 1 : M. Thierry Barbereau
Représentant 2 : M. Fabien Simon

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-215601006-20260415-33_2026-DE

Pour copie conforme,

Le Maire,

Éric Jean

MAIRIE DE LANGONNET (Morbihan)